

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Ordonnance](#)

Ordonnance n. 2.932 du 18/10/2010 modifiant l'ordonnance souveraine n° 13.789 du 11 novembre 1998 portant délimitation de huit circonscriptions consulaires aux États-Unis d'Amérique (Journal de Monaco du 29 octobre 2010).

Vu la Constitution ;

Vu l'ordonnance du 7 mars 1878 , modifiée, et l'ordonnance souveraine n° 862 du 9 décembre 1953 , portant organisation des Consulats ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 8.001 du 9 mai 1984 , modifiée, portant classification des postes diplomatiques et consulaires à l'étranger ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 13.789 du 11 novembre 1998 portant délimitation de huit circonscriptions consulaires aux États-Unis d'Amérique ;

(Remplacé par l'ordonnance n° 3.826 du 2 juillet 2012). – (Voir l'article 1er de l'ordonnance n° 13.789 du 11 novembre 1998).